

MESURER LES DISPARITÉS LOCALES DE RETOUR A L'EMPLOI : UNE EXPLORATION EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Jonathan BOUGARD*, **Emmanuel DUGUET****,
Luc GOUPIL*, **Yannick L'HORTY****, **Florent SARI*****

***Résumé** - L'objet de cette étude est de mesurer les disparités intercommunales de sortie du chômage en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). A partir du fichier historique statistique de l'ANPE, on estime des modèles de durée qui permettent d'évaluer les chances de retour à l'emploi pour chacune des communes de la région. On analyse, dans un premier temps, les disparités spatiales des sorties « brutes » du chômage en PACA, c'est-à-dire telles qu'elles ressortent des statistiques non retravaillées. Dans un deuxième temps, on analyse les disparités nettes, en raisonnant toutes choses égales par ailleurs, comme si chaque localité avait la même structure par âge, sexe et qualification que celle de la région. On constate que la région PACA affiche des chances de sortie du chômage globalement proches de la région française médiane, alors que le taux de chômage y est plus élevé. Toutefois, sa position médiane n'est pas sans masquer d'importantes différences entre localités. Si bien que la région se trouve être l'une des plus contrastées de France. De même, on note que les disparités entre les départements sont parmi les plus fortes, notamment entre les Hautes-Alpes qui est le département dont on sort le plus vite du chômage et les Bouches-du-Rhône qui se révèlent être l'un des départements où l'on reste le plus longtemps au chômage. Les disparités entre communes y sont également parmi les plus importantes de France.*

Mots clés : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, MODÈLE DE DURÉE, SORTIE DU CHÔMAGE, DISPARITÉS SPATIALES.

Classification JEL : C41, J64, R1.

Cette étude s'inscrit dans un projet national financé par la Mission Action Régionale de la DARES, Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité. Elle a bénéficié des remarques de Philippe Barthélemy et Maurice Catin (Université du Sud Toulon-Var), Olivier Mazel (DARES), Raymond David (DRTEFP Lorraine), Didier Klein (ANPE), Elisabeth Pascaud (DGEFP), Bruno Terseur et Rémi Belle (DRTEFP PACA), Bernard Simonin (DRTEFP Ile-de-France) et de celles des participants au séminaire DARES-SEPES du 7 juin 2007 à Limoges.

* Centre d'Etudes de l'Emploi, 29 promenade Michel Simon, 93 166 Noisy-le-Grand Cedex.

** Université d'Evry-Val d'Essonne, EPEE, et CEE, 4 bd F. Mitterrand, 91 025 Evry Cedex.

emmanuel.duguet@univ-evry.fr ; yannick.lhorty@mail.enpc.fr

*** Université de Paris-Est, OEP et CEE, Cité Descartes, 5 bd Descartes, 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2. florent.sari@mail.enpc.fr

INTRODUCTION

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un terrain d'étude privilégiée pour explorer les disparités spatiales du retour à l'emploi. Les disparités entre communes et entre départements font de la région PACA l'une des régions les plus contrastées de France, en matière de sortie du chômage. Pour le montrer, nous avons construit un système d'observation géo-localisée, baptisé SOLSTICE¹ qui calcule des indicateurs de flux au niveau géographique le plus fin. Les chances de sortir du chômage sont évaluées dans chaque localité à l'aide de techniques économétriques appliquées à des micro-données issues de sources administratives. C'est l'une des 22 déclinaisons régionales d'une recherche dont l'objet est de mesurer les disparités territoriales des sorties du chômage à un niveau géographique très fin, celui de la commune ou du code postal. Pour cette étude, nous mobilisons le fichier historique statistique de l'ANPE dans sa version exhaustive. Cette source statistique permet, d'une part, d'analyser les disparités brutes de sortie du chômage, telles qu'elles ressortent de statistiques non retravaillées et, d'autre part, les disparités nettes, toutes choses égales par ailleurs. Comme si chaque localité avait la structure par âge, sexe et qualification de sa région.

Il ressort, de manière générale, que les disparités locales sont très fortes d'une commune à l'autre, quel que soit l'indicateur que l'on retient pour estimer ces disparités. En outre, les écarts d'une localité à l'autre restent globalement élevés lorsque l'on neutralise les différences de structure selon l'âge, le sexe ou la qualification. Pour autant, de vastes zones de la région présentent des durées de sortie du chômage très proches. Notre étude permet de définir les contours de ces territoires uniformément favorables ou défavorables au retour à l'emploi.

La première section décrit la méthodologie qui a été retenue pour mesurer les chances de sortir du chômage en région PACA. La deuxième section présente et analyse les résultats dans un contexte national. Enfin, la dernière section fait l'état des lieux des disparités intra-communales au sein de la région.

1. QUESTIONS DE MESURE

Les sorties du chômage, plus encore que les entrées, posent un problème de définition et d'observation. Pour les dénombrer, nous utilisons le fichier historique statistique (FHS) de l'ANPE qui est une source administrative et qui permet de suivre les parcours individuels des demandeurs d'emploi en enregistrant tous les événements successifs depuis leur première inscription à l'Agence.

¹ SOLSTICE est l'acronyme de Système d'Observation Localisée et de Simulation des Trajectoires d'Insertion, de Chômage et d'Emploi. C'est un groupe de recherche du Centre d'Etude de l'Emploi et de l'Université d'Evry dont le programme est de construire un Système d'Information Géographique sur l'emploi afin d'analyser les disparités spatiales du retour à l'emploi des chômeurs et des allocataires du RMI à un niveau géographique très fin, celui de la commune ou du code postal et sur la France entière (cf. Duguet, Goujard et L'Horty, 2007).

Cependant, elle ne couvre pas les parcours des demandeurs une fois qu'ils ont repris un emploi ou lorsqu'ils ne sont plus inscrits à l'ANPE. Or, si le retour à un emploi implique très généralement une sortie des fichiers de l'ANPE, toutes les sorties du fichier ne sont pas des retours à l'emploi.

1.1. Sources et méthodes

Ainsi, le fichier historique statistique de l'ANPE permet de suivre les demandeurs d'emploi dans le temps et fournit des statistiques individuelles qui peuvent servir de variables explicatives. Pour pouvoir estimer des taux de sortie du chômage à un niveau aussi désagrégé que celui des communes, il faut disposer de suffisamment d'observations dans chaque localité. De plus, le code commune est absent de l'échantillon au 1/12^e, de sorte que l'estimation des effets locaux est impossible avec cet échantillon. C'est pourquoi nous utilisons la version exhaustive.

Afin de pouvoir suivre les demandeurs d'emploi dans le temps, sur une durée suffisamment longue, nous nous limitons aux personnes qui se sont inscrites entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2002. La date du 1^{er} juillet 2001 a été retenue car elle correspond à l'entrée en vigueur d'un nouveau système d'indemnisation du chômage. Ainsi, on étudie une période homogène du point de vue de l'indemnisation. Le fichier que nous utilisons dans la présente étude est la version du FHS mis à jour jusqu'au 31 mars 2006. Nous suivons donc la cohorte de chômeurs sur près de cinq ans

Dans cette étude, nous nous intéressons à l'ensemble des chômeurs inscrits à l'ANPE, qu'ils soient ou non indemnisés. Il s'agit là d'une définition large du chômage qui comprend l'ensemble des demandes d'emploi en fin de mois des catégories 1,2,3 et 6,7,8. Cette définition prend en compte les chômeurs qui n'exercent pas d'activité réduite (catégories 1 à 3) et les demandeurs d'emploi qui exercent une activité réduite de plus de 78 heures par mois, qu'ils recherchent un CDI à temps complet (catégorie 6), à temps partiel (catégorie 7), ou un autre contrat (catégorie 8). Nous ne sommes donc pas sur le champ du chômage au sens du BIT, qui est la définition statistique de chômage utilisée en comparaison internationale.

Les chômeurs BIT sont sans emploi, disponibles pour occuper un emploi et recherchent activement un emploi, mais ils peuvent ne pas être inscrits à l'ANPE et ne recherchent pas nécessairement un CDI à temps complet. Nous ne sommes pas non plus sur le champ des chômeurs de catégorie 1 qui sont des personnes inscrites comme demandeur d'emploi à l'ANPE, sans emploi, disponibles et qui recherchent un emploi à durée indéterminée et à temps complet. Les DÉFM de catégorie 1 occupent parfois un emploi sur une durée limitée ou à temps partiel (qualifié d'« activité réduite »). Fin 2005, le nombre de chômeurs au sens du BIT est en France de 2 611 000 et l'on dénombre 2 381 800 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1 (en données brutes).

1.2. Différentes définitions des sorties du chômage

En pratique, les demandeurs d'emploi ont jusqu'au 12^{ème} jour ouvré pour actualiser leur situation relative au mois précédent². Le défaut d'actualisation entraîne une sortie des listes pour « absence au contrôle ». Environ un tiers des sorties du fichier ANPE se font de cette manière et cette proportion est plutôt en augmentation depuis 2001. Or, l'absence à un contrôle ne correspond pas toujours à une reprise d'emploi. Selon les données des enquêtes « sortants »³, environ la moitié des demandeurs d'emploi qui quittent l'ANPE pour « absence au contrôle » a repris un emploi. L'autre moitié a interrompu sa recherche d'emploi, est parti en formation ou a oublié d'actualiser sa situation et va se réinscrire dans les semaines suivantes.

1.2.1. Deux définitions des sorties

Aucune catégorie statistique ne permet donc de suivre parfaitement le retour à l'emploi des chômeurs. D'une part, la catégorie administrative des « sorties des listes » est large et exagère sensiblement l'ampleur du retour à l'emploi. D'autre part, les reprises d'emploi déclarées par les chômeurs sous-estiment nettement l'intensité du retour à l'emploi. Dans ce contexte, il est pertinent de mobiliser en même temps ces deux conventions afin d'encadrer la réalité du retour à l'emploi. D'un côté, la convention administrative des « sorties de listes » constitue une référence usuelle, souvent utilisée dans les publications officielles qui suivent la conjoncture du marché du travail⁴. D'un autre côté, il est utile de compléter cette référence par une convention plus restrictive limitant les sorties aux reprises d'emploi telles qu'elles sont effectivement enregistrées par l'ANPE et déclarées par les chômeurs.

Pour ces raisons, nous avons retenu deux définitions. Les *sorties des listes* qui sont extensives : celles-ci englobent tous les motifs de sortie quel que soit le motif déclaré, y compris les absences au contrôle et les radiations administratives. On considère alors les durées de chômage telles qu'elles sont observées. Les sorties du chômage selon cette convention exagèrent sans doute le retour à l'emploi. La deuxième définition est plus restrictive et correspond aux *reprises d'emploi déclarées*. Les chômeurs absents au contrôle et les radiations administratives sont supprimées des fichiers (motifs d'annulation code 9 à 13). Les autres motifs de sorties sont censurés sauf lorsqu'il s'agit de sorties vers l'emploi (code 1). Cette convention donne une image restreinte du retour à l'emploi car elle ignore une partie des reprises d'emploi non déclarées par les chômeurs à l'ANPE.

² Depuis avril 2007, le délai d'actualisation a été ramené à 5 jours.

³ L'enquête « sortants » est un sondage par quota réalisé chaque trimestre auprès d'environ 2000 demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE, le dernier mois du trimestre précédent, afin de déterminer les motifs de sortie des listes.

⁴ Les sorties de listes font l'objet d'un suivi régulier de la part du Ministère du Travail, la DARES y consacrant chaque trimestre un numéro de sa collection « Premières Informations et Premières Synthèses ».

1.2.2. Deux mesures de la durée du chômage

Certaines sorties peuvent être de courte durée et donner lieu à de nouvelles entrées dans des délais brefs. Pour cette raison, deux mesures de la durée du chômage ont été mobilisées. La mesure courante considère la période d'inscription sur les listes de l'ANPE sans discontinuité. Un demandeur est considéré comme étant sorti du fichier s'il est sorti depuis au moins un mois. Il s'agit là de la définition administrative de la sortie du chômage, qui peut correspondre à des sorties temporaires. Pour tenir compte de la pérennité des sorties, on a également retenu une définition avec récurrence en retraitant les sorties de moins de six mois : lorsqu'un chômeur reprend un emploi mais effectue une nouvelle inscription avant un délai de six mois, on considère qu'il n'est pas sorti⁵. Cette distinction est notamment utilisée par Debauche et Jugnot (2006) pour analyser les effets du PAP. Dans la suite on parlera de *sorties durables* à chaque fois que ce traitement est effectué.

En croisant les deux définitions des sorties du chômage, *sortie des listes* et *reprise d'emploi déclarée*, et ces deux mesures de la durabilité des sorties, on obtient quatre définitions de la sortie du chômage. Le choix de l'une ou l'autre de ces définitions a une influence assez nette sur le nombre de sorties. En limitant l'observation aux reprises d'emploi déclarées, le nombre de sorties est beaucoup plus faible. En PACA, il est divisé par deux. En se limitant aux sorties durables, on réduit à nouveau le nombre de sorties, d'environ un quart (tableau n°1).

Tableau n°1 : Nombre d'observations en PACA

	Sorties des listes	Reprises d'emploi déclarées
Sorties d'au moins un mois	302 221	154 490
Sorties durable (de six mois et plus)	225 439	118 400

Champ : Cohorte de demandeurs d'emploi inscrits en PACA entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2002, suivis jusqu'au 31 mars 2006.

Source : ANPE, fichier historique statistique.

1.3. Estimations des taux de sortie du chômage à l'aide de modèles de durée

1.3.1. Spécification

Pour modéliser la durée du chômage, une spécification à la Weibull (qui est l'approche paramétrique la plus utilisée dans les travaux appliqués sur ce thème) a été retenue. Selon ce modèle, le taux de sortie du chômage est une fonction du temps passé au chômage et dépend aussi des caractéristiques de l'individu, telles que l'âge, le sexe, ou le niveau de diplôme. Son avantage est de prendre en compte explicitement les effets des caractéristiques individuelles par l'introduction de variables explicatives dans la régression. Son inconvénient

⁵ Les demandes commençant suite à une sortie de moins de 6 mois ne sont pas conservées comme entrées lors de la composition des cohortes d'entrants.

est de supposer que les chances de sortie sont strictement proportionnelles à l'ancienneté de chômage.

Nous avons cependant vérifié que le recours à d'autres techniques d'estimation modifie peu les taux de sortie. Les coefficients estimés avec un modèle de Weibull qui est parfois présenté comme une technique rigide, sont très proches de ceux estimés avec un modèle à hasard constant par intervalles et avec un modèle de Cox. Dans nos estimations, le paramètre α du modèle de Weibull, qui conditionne la relation entre la durée passée au chômage et les chances d'en sortir à chaque période, est proche de l'unité. Ce cas particulier $\alpha = 1$ correspond au modèle exponentiel, où la durée de chômage passée n'a pas d'effet sur le taux de sortie instantané du chômage. Dans ce cas, toutes les généralisations habituelles donnent des résultats équivalents.

1.3.2. Deux indicateurs pour mesurer l'effet du territoire

Pour calculer des taux de sortie et des espérances de durée au niveau communal nous avons fixé un nombre minimal de 100 chômeurs inscrits dans la commune. S'il y a 100 demandeurs d'emploi ou plus dans la commune, nous évaluons nos indicateurs au niveau de cette localité. Dans le cas contraire, nous regroupons la commune avec les autres communes de son code postal dans lesquelles il y a moins de 100 demandeurs d'emploi. Nous évaluons alors nos indicateurs au niveau de ce code postal. S'il y a moins de 100 chômeurs dans le code postal, nous ne calculons pas d'indicateur de sortie du chômage. Les indicateurs locaux sont donc estimés *in fine* au niveau communal ou à celui du code postal.

L'estimation des modèles nous permet de calculer deux types d'indicateurs au niveau communal. Le premier indicateur, appelé « durée brute », équivaut à une statistique descriptive de retour à l'emploi au niveau de la localité. Elle correspond à la durée moyenne de chômage dans la commune pour les demandeurs d'emploi qui sont entrés au chômage entre juillet 2001 et juin 2002. Cette durée brute combine deux effets. Il s'agit d'une part de la capacité du territoire à susciter un retour à l'emploi et, d'autre part, de la capacité individuelle des demandeurs d'emploi à retrouver un travail, qui dépend de l'ensemble de leurs caractéristiques socio-économiques (âge, diplôme, qualification, etc.).

Pour bien séparer les effets de territoire des effets individuels, nous introduisons un deuxième indicateur, appelé « durée nette ». Il s'agit de la durée du chômage que l'on devrait constater si les demandeurs d'emploi avaient les mêmes caractéristiques sur tous les territoires. Techniquement, elle est obtenue en estimant un modèle à effet fixe au niveau communal. Ce modèle inclut, en plus des effets fixes locaux, toutes les caractéristiques socio-économiques des demandeurs d'emploi, de sorte qu'il permet d'estimer un effet de territoire *toutes choses égales par ailleurs*. Comme les effets fixes locaux ne sont pas directement interprétables, on présente les résultats sur les durées nettes de la manière suivante : on fixe les variables socio-économiques à une valeur de

référence, qui est la moyenne régionale, puis on calcule la durée du chômage qui correspond à cette moyenne en laissant les effets fixes locaux inchangés.

Par construction, cette durée nette neutralise donc toutes les différences de composition socio-économique de la main-d'œuvre puisque l'on impose la même valeur des variables socio-économiques à toutes les unités locales. Cette convention permet de faire ressortir l'effet de territoire et de rendre les durées nettes des différentes unités locales directement comparables.

1.4. Les déterminants individuels de la durée du chômage

Les variables socio-économiques qui sont utilisées dans le calcul des durées nettes sont les suivantes : sexe, âge, nationalité, situation matrimoniale, nombre d'enfants, plus haut diplôme obtenu, handicap, type de contrat recherché, métier (code ROME), motif d'entrée en chômage, situation relativement au RMI. Le tableau n°2 détaille les effets de chacune de ces variables sur les chances de sortir du chômage en PACA, selon chacune des quatre définitions retenues.

On retrouve les résultats traditionnels des études appliquées sur les déterminants individuels de la durée du chômage. La probabilité de sortir du chômage décroît avec l'âge. Le type de contrat recherché génère lui aussi des écarts importants : la durée de chômage la plus courte concerne les CDI à plein temps, suivis par les CDD. Plus le niveau de diplôme est élevé, plus le retour à l'emploi est rapide, même si cette relation est moins nette pour les sorties des listes. L'absence d'enfant et le fait d'être un homme réduit la durée du chômage. Le fait d'être handicapé augmente la durée du chômage. La situation matrimoniale joue faiblement, en favorisant légèrement les personnes mariées relativement aux célibataires ou aux veufs.

Les métiers qui mènent à la probabilité de sortie du chômage la plus forte (ou la durée de chômage la plus courte) sont ceux de l'hôtellerie-restauration, de l'agriculture-pêche, du BTP, du paramédical et de l'artisanat. Inversement, la probabilité est la plus faible dans les métiers des arts et spectacles, de la formation et pour les cadres administratifs de la communication et de l'information ainsi que pour les cadres commerciaux. La probabilité de sortie du chômage est par ailleurs sensible au motif d'entrée en chômage. Les situations les plus défavorables sont les licenciements et la fin d'intérim, alors que les primo-entrants, fins de contrats, démission et reprise après une absence de plus de 6 mois ont davantage de chances de retrouver un emploi. La qualification des travailleurs génère des écarts faibles mais néanmoins significatifs.

La probabilité de sortie du chômage est la plus faible pour les employés non qualifiés et les manœuvres, et plus forte pour les manœuvres et ouvriers spécialisés, les ouvriers hautement qualifiés. Les cadres se situent à un niveau comparable à celui des employés qualifiés et des agents de maîtrise. Ces effets dépendent de la définition retenue. Enfin, la perception du RMI, la recherche d'un emploi à temps partiel et le fait d'être de nationalité étrangère à l'Union européenne, augmentent la durée du chômage.

Tableau n°2 : Les déterminants individuels de la sortie du chômage en région PACA

	Définition courante				Définition avec récurrence			
	Sortie des listes		Sortie vers l'emploi		Sortie des listes		Sortie vers l'emploi	
	Coef.	Student	Coef.	Student	Coef.	Student	Coef.	Student
α	0,952	718,33	0,911	360,94	0,930	591,99	0,868	310,50
Age (années)	-0,014	62,15	-0,032	69,30	-0,009	34,82	-0,031	58,41
Contrat CDI	réf		réf		réf		réf	
CDD	-0,270	28,04	-0,318	18,82	-0,174	15,68	-0,228	11,80
Saisonnier	-0,200	21,42	-0,196	11,72	-0,086	8,03	-0,155	7,87
Diplôme Niveau VI	réf		réf		réf		réf	
Niveau I et II	-0,002	0,23	0,243	13,34	0,058	5,42	0,444	21,98
Niveau III	0,020	2,31	0,210	12,85	0,064	6,52	0,393	21,30
Niveau IV	-0,028	4,06	0,087	6,28	-0,006	0,71	0,226	14,15
Niveau V	-0,039	7,60	0,016	1,44	-0,047	7,68	0,111	8,36
Sans enfant	réf		réf		réf		réf	
Un enfant	-0,078	13,75	0,014	1,27	-0,055	8,22	0,088	6,92
Deux enfants	-0,069	10,64	0,206	16,52	-0,068	9,02	0,248	17,70
Trois enfants et plus	-0,060	7,86	0,168	10,27	-0,071	7,72	0,203	10,93
Homme	réf		réf		réf		réf	
Femme	-0,029	6,08	-0,242	26,24	-0,068	12,27	-0,223	21,51
Non handicapé	réf		réf		réf		réf	
Handicapé	-0,256	30,04	-0,581	29,15	-0,253	24,33	-0,489	21,51
Célibataire, veuf	réf		réf		réf		réf	
Divorcé, séparé	0,034	4,72	0,006	0,38	0,015	1,82	0,042	2,49
Marié, vie maritale	-0,021	3,88	-0,016	1,48	0,004	0,72	0,054	4,58
ROME : Services personnes et collectivité	réf		réf		réf		réf	
Services administratifs et commerciaux	0,025	3,45	0,008	0,50	-0,047	5,50	-0,023	1,36
Hôtellerie restauration	0,322	39,72	0,558	34,22	0,213	22,13	0,384	20,48
Distribution et vente	0,103	14,40	0,123	7,89	0,040	4,78	0,027	1,51
Arts et spectacle	-0,446	32,00	-0,953	30,05	-0,490	29,63	-0,972	26,85
Formation initiale et continue	-0,056	3,42	-0,083	2,76	-0,082	4,45	-0,132	4,00
Intervention sociale - dev. local emploi	0,058	5,20	-0,001	0,05	-0,022	1,69	-0,095	3,70
Santé paramédical	0,153	9,54	0,152	4,86	0,185	10,32	0,208	6,26
Santé médical	0,066	1,98	0,202	3,44	0,035	0,96	0,199	3,22
Cadres admn. communication information	-0,038	3,31	-0,134	6,01	-0,084	6,50	-0,144	5,92
Cadres commerciaux	-0,049	3,76	-0,111	4,39	-0,073	4,94	-0,094	3,45
Agriculture et pêche	0,025	2,13	0,440	18,68	0,049	3,45	0,218	7,78
BTP et extraction	0,011	1,12	0,361	16,69	0,072	6,03	0,216	8,73
Transport et logistique	-0,034	3,87	0,185	10,08	-0,020	1,90	0,143	6,83
Mécanique électricité électronique	0,019	1,71	0,209	8,93	0,052	3,90	0,130	4,91
Industries de process	-0,167	8,41	0,077	1,97	-0,105	4,57	-0,050	1,10
Autres industries	0,000	0,02	0,208	4,23	0,010	0,34	0,071	1,23
Personnel artisanal	0,087	6,18	0,242	8,39	0,094	5,76	0,135	4,09
Maîtrise industrielle	0,026	0,53	-0,072	0,82	0,064	1,21	-0,134	1,36
Techniciens industriels	0,060	4,04	0,033	1,18	0,028	1,68	0,017	0,56
Cadres techniques industrie	0,085	4,72	0,117	3,77	0,067	3,43	0,134	4,06
Maîtrise techn cadres techn. (hors ind.)	0,185	11,27	0,222	7,50	0,109	5,95	0,184	5,72
Licenciement économique	réf		réf		réf		réf	
Autre licenciement	0,034	3,84	-0,044	2,72	0,017	1,78	-0,070	4,19
Démision	0,488	47,76	0,379	19,81	0,393	35,17	0,226	11,35
Fin de contrat	0,362	44,58	0,553	37,78	0,292	32,27	0,374	24,14
Fin d'intérim	0,346	30,61	0,281	12,54	0,266	20,48	0,038	1,49
Première entrée	0,643	60,44	0,391	16,87	0,577	50,00	0,161	6,81
Reprise d'emploi de plus de 6 mois	0,581	51,16	0,369	14,84	0,533	42,64	0,201	7,69
Autres cas	0,433	52,01	0,184	11,42	0,385	40,86	0,052	2,98
Manœuvre et OS	réf		réf		réf		réf	
Ouvrier qualifié	-0,217	28,64	0,448	26,39	-0,017	1,86	0,366	19,59
Employé non qualifié	-0,298	44,05	0,308	18,60	-0,064	7,98	0,129	7,24
Employé qualifié	-0,352	55,41	0,499	33,35	-0,071	9,69	0,354	22,82
Technicien, agent de maîtrise	-0,387	39,40	0,534	27,26	-0,050	4,57	0,429	20,95
Cadre	-0,418	36,59	0,468	20,79	-0,068	5,42	0,360	15,49
Non RMliste	réf		réf		réf		réf	
Rmiste	-0,159	27,28	-0,515	33,33	-0,184	24,74	-0,584	31,13
Temps complet	réf		réf		réf		réf	
Temps partiel	-0,220	39,25	-0,529	41,57	-0,108	16,51	-0,445	31,18
Nationalité française	réf		réf		réf		réf	
UE 15	0,102	7,66	0,153	6,22	0,108	7,11	0,213	7,76
Reste du monde	0,021	3,18	-0,124	7,51	-0,147	17,53	-0,344	17,50

Lecture : Résultats des estimations d'un modèle de Weibull par le maximum de vraisemblance. Les coefficients s'appliquent au taux de sortie du chômage (i.e. à la fonction de hasard) par rapport à la modalité de référence indiquée dans le tableau. Le modèle inclut toutes les indicatrices de bassin de vie de la région PACA.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

Une fois évaluées les durées nettes du chômage, en neutralisant les effets des déterminants individuels, il est alors possible de calculer un troisième indicateur pour faire ressortir l'importance des effets purement locaux. Il suffit en effet de faire la différence entre, d'une part, la durée brute, qui contient à la fois l'effet du territoire et les effets socio-économiques et, d'autre part, la durée nette, qui ne contient que l'effet de territoire. Cette différence des durées mesure donc directement l'effet des variables socio-économiques sur le retour à l'emploi au sein de l'unité locale étudiée. Une différence positive, une durée brute supérieure à la durée nette, indique une main-d'œuvre localement défavorable au retour à l'emploi. A l'inverse, une différence négative indique une main-d'œuvre dont la composition socio-économique favorise, localement, le retour à l'emploi.

Au total, pour chacune des quatre définitions des sorties du chômage nous évaluons ces trois indicateurs (durée brute, durée nette qui exprime l'effet du territoire, et écart entre les deux durées, qui exprime l'effet de composition). Les douze indicateurs ainsi obtenus sont évalués pour chaque localité de la région PACA puis l'on réalise ensuite des exploitations cartographiques et statistiques de ces données.

2. LA POSITION DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR RELATIVEMENT AUX AUTRES RÉGIONS

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, troisième région la plus peuplée de France, figure parmi les plus dynamiques et attractives, représentant 7% des richesses produites. Ce dynamisme s'explique notamment par une économie régionale bien positionnée au niveau sectoriel. Les activités tertiaires ainsi que les secteurs industriels les plus créateurs d'emplois au niveau national sont en effet sur-représentés dans la région. Ces secteurs (eau, gaz et électricité, composants électriques et électroniques notamment) connaissent en outre une évolution de leurs effectifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur plus favorable qu'elle ne l'est en France. Par ailleurs, la région apparaît sectoriellement diversifiée avec une présence de l'ensemble des activités industrielles et de l'ensemble des activités des services, ce qui globalement l'expose moins aux conséquences des mutations économiques même si localement des territoires peuvent être plus fragiles que d'autres (Martinelli, 2004).

Le taux de chômage régional (9,8% au deuxième trimestre de 2007) est toutefois nettement supérieur à la moyenne métropolitaine (8%), notamment sous l'influence du département le plus peuplé, les Bouches-du-Rhône, dont le taux de chômage est le plus élevé de la région (11%). Seul les Hautes-Alpes, parmi les six départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, affichent un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale (avec un taux de 6,8%)

Ces différences sont-elles modifiées par une analyse de la vitesse de retour à l'emploi ? La région PACA fournit une bonne illustration de la complémentarité des approches en termes de stock (taux de chômage) et en termes de flux (taux de sortie et durée du chômage). Alors que son taux de chômage la place parmi les derniers rangs du classement national, sa vitesse

moyenne de retour à l'emploi la positionne favorablement. Avec des durées brutes médianes de sortie du chômage de 10,4 mois (*sorties des listes*) et 27,6 mois (*reprises d'emploi déclarées*), PACA occupe le 8^{ème} rang national, se trouvant ainsi mieux placée que des régions ayant un taux de chômage bien inférieur.

2.1. Comparaison régionale

Les disparités de PACA en font l'une des régions où les contrastes en matière de retour à l'emploi sont les plus marqués. Si on la compare à l'ensemble des régions françaises où nous avons mené les mêmes analyses, la dispersion des durées de chômage positionne PACA à l'avant dernier rang du classement national, seule l'Ile-de-France affichant des durées plus contrastées qu'elle. En outre, si les différences entre communes y sont plus fortes qu'ailleurs, il en va de même des différences entre départements. La région comprend le département dont la durée brute de chômage est l'une des plus faibles de France, les Hautes-Alpes. Il comprend aussi l'un des départements où les durées de chômage sont parmi les plus longues, les Bouches-du-Rhône. PACA est ainsi l'une des régions de France où les différences entre les départements sont les plus marquées.

Tableau n°3 : Région PACA et région métropolitaine moyenne

(en mois)		Quartile inférieure	Médiane	Quartile Supérieur
Durée brute, sorties des listes	PACA	9,42	10,42	11,55
	Région moyenne	9,74	10,5	11,37
Durée brute, reprises d'emploi déclarées	PACA	22,85	27,57	38,98
	Région moyenne	26,47	32,56	38,28
Durée nette, sorties des listes	PACA	8,95	9,9	11,69
	Région moyenne	9,53	10,38	11,1
Durée nette, reprises d'emploi déclarées	PACA	22,85	24,59	37,67
	Région moyenne	26,47	29,87	35,61
Durée brute, sorties des listes, plus de six mois	PACA	14,44	16,01	17,65
	Région moyenne	15,44	16,62	17,77
Durée brute, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois	PACA	34,6	40,87	53,75
	Région moyenne	39,74	48,97	58,22
Durée nette, sorties des listes, plus de six mois	PACA	13,47	15,34	17,17
	Région moyenne	14,91	16,27	17,24
Durée nette, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois	PACA	23,1	40,6	56,2
	Région moyenne	26,79	49,39	58,24

Lecture : Le tableau donne des indications sur la distribution selon les localités de l'espérance de durée du chômage, exprimée en mois, selon les différentes définitions des sorties du chômage. Les espérances de durée de chômage ont été évaluées sur la base des taux de sortie estimés dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

Pour préciser l'impact de ces effets de composition sur l'ensemble de la région, on peut comparer les durées nettes et brutes avec celles de la moyenne des régions (tableau n°3). Quelle que soit la convention mobilisée pour définir la sortie du chômage, la médiane de la durée brute en PACA est légèrement en

dessous de celle de la région moyenne. Il en est de même concernant la durée nette. La sortie du chômage en PACA est donc, *a priori*, peu pénalisée par les caractéristiques de sa population, en termes d'âge et de qualification.

On peut aussi analyser la position occupée par la région dans le classement national des durées moyennes régionales de sortie du chômage. Hormis dans un cas pour lequel la position s'améliore, le passage des durées brutes aux durées nettes n'entraîne pas de progression de la région dans le classement national : PACA subit un faible effet de composition négatif. Une population régionale avec des caractéristiques identiques à la population moyenne, en se limitant aux sorties durables du chômage, ne permettrait pas à PACA de gagner de places. Et ce, que cela soit avec la première convention ou avec la seconde (respectivement 8^{ème} et 9^{ème} rangs).

2.2. Comparaisons départementales

Intéressons nous maintenant à l'effet du passage des durées brutes aux durées nettes sur les positions des départements (tableau n°4). Trois cas de figure doivent être distingués. Le premier concerne les départements des Alpes-Maritimes et du Vaucluse, qui subissent tous deux un puissant effet de composition négatif : quel que soit l'indicateur de durée, le passage des durées brutes aux durées nettes fait gagner de nombreuses places à ces départements.

Tableau n°4 : Positions des départements à l'échelle nationale

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse
Durée brute, sorties des listes	38	2	22	86	18	25
Durée brute, reprises d'emploi déclarées	25	2	15	84	18	20
Durée nette, sorties des listes	39	2	12	89	22	16
Durée nette, reprises d'emploi déclarées	27	3	12	89	19	16
Durée brute, sorties des listes, plus de six mois	27	10	12	77	17	21
Durée brute, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois	25	3	15	84	18	21
Durée nette, sorties des listes, plus de six mois	29	13	7	84	19	14
Durée nette, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois	31	11	7	85	19	16

Lecture : Les Alpes de Haute-Provence sont en 38^{ème} position dans le classement national des départements par ordre croissant de durée brute de chômage selon la convention 1 (sorties des listes). Le tableau donne la position des départements selon la moyenne des espérances de durée du chômage selon les localités, exprimée en mois et selon les différentes conventions. Les espérances de durée de chômage ont été évaluées sur la base des taux de sortie estimés dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

Le deuxième cas de figure concerne les Hautes-Alpes et le Var, dont les positions sont peu sensibles au passage des durées brutes aux durées nettes. Les populations de ces deux départements possèdent donc des caractéristiques socio-démographiques proches de la moyenne nationale. Le troisième est celui des Alpes-de-Haute-Provence et des Bouches-du-Rhône, dont l'évolution des positions est plus difficile à interpréter. S'agissant des Alpes-de-Haute-Provence, la tendance est plutôt celle d'un recul du département dans le classement national, même si pour une des quatre configurations considérées il voit sa position s'améliorer. S'agissant des Bouches-du-Rhône, ses positions s'améliorent lorsque c'est la définition la plus large qui est mobilisée et se détériorent autrement.

Les durées moyennes de sortie du chômage des six départements que compte Provence-Alpes-Côte d'Azur permettent de positionner ces derniers les uns par rapport aux autres. C'est dans les Hautes-Alpes, dont les durées brutes moyennes (sans récurrence) le conduisent à occuper la 2^{ème} place à l'échelle nationale, que la vitesse de retour à l'emploi est en moyenne la plus élevée. A l'inverse, c'est dans les Bouches-du-Rhône que cette vitesse est en moyenne la plus faible (le département se situant selon les configurations entre les 77^{ème} et 89^{ème} places). Les Alpes-de-Haute-Provence se situent quant à elles à l'avant dernier rang des départements de la région PACA. Enfin, les trois départements restants (Alpes-Maritimes, Var et Vaucluse) occupent les positions intermédiaires sans pouvoir être hiérarchisés de façon globale.

On note par ailleurs que le département des Bouches-du-Rhône possède un statut particulier en raison de la présence de Marseille. La préfecture de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui profite d'un effet de composition positif, influence fortement le positionnement des Bouches-du-Rhône ainsi que celui de la région sur la scène nationale (les Marseillais représentant près de 45% de la population des Bouches-du-Rhône et près de 18% de celle de PACA). Si l'on ne tenait pas compte de Marseille, la région améliorerait son rang dans le classement national : gagnant de deux à cinq positions suivant les configurations, PACA se rapproche de cette façon des toutes premières places. De même, le département des Bouches-du-Rhône occupe de meilleures positions lorsqu'il est pris en compte sans Marseille.

3. LES DISPARITÉS INTER-COMMUNALES DE SORTIE DU CHÔMAGE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

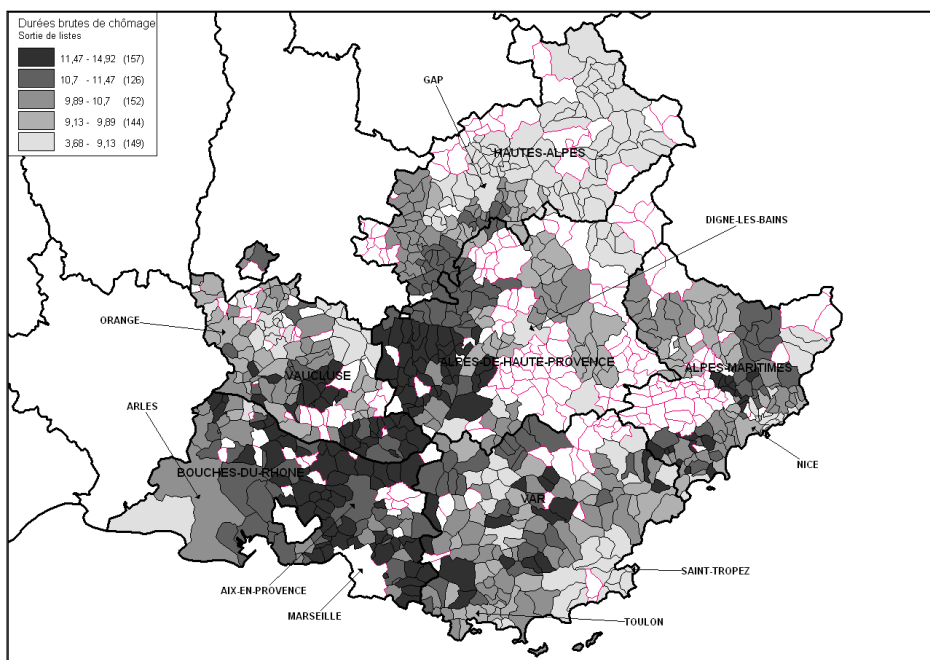
D'une localité à l'autre, les différences dans les chances de sortir du chômage sont très marquées en PACA. Si dans les 10% des localités les plus favorables, la durée de chômage n'excède pas 7,6 mois, elle dépasse 12,2 mois dans les 10% les moins favorables. La carte des durées de chômage témoigne ainsi de fortes différences des conditions du retour à l'emploi des chômeurs. Que l'on observe les sorties des listes ou les reprises d'emploi déclarées, il n'est pas rare de constater que deux localités contiguës ont des durées de chômage qui les situent dans des déciles opposés de la distribution des durées de chômage. Visuellement, on constate de nombreuses oppositions de couleur (carte 1).

3.1. Les effets de territoire

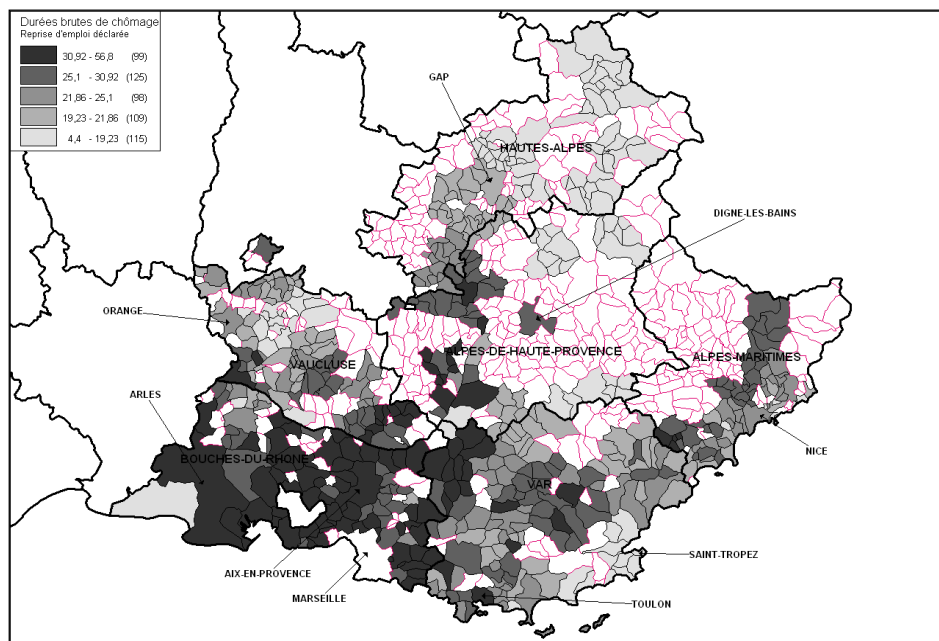
Néanmoins, on relève aussi des zones cohérentes qui forment des territoires uniformément favorables ou uniformément défavorables au retour à l'emploi. La carte des durées brutes fait apparaître plusieurs aires géographiques de même couleur, pour certaines caractérisées par une sortie rapide du chômage (en gris clair), pour d'autres par un lent retour à l'emploi (en noir). On peut tenter de recenser chacun de ces territoires en mobilisant les deux définitions des sorties du chômage de façon à repérer les massifs dont l'existence résiste au choix de l'une ou l'autre définition. On commence par les zones favorables au retour à l'emploi (colorées en gris clair).

- Le département des Hautes-Alpes compte ainsi deux massifs propices au retour à l'emploi. Le plus vaste, situé au nord du département, se situe autour de Briançon. Le second, plus concentré, comprend les communes environnantes de Saint-Bonnet-en-Champsaur.
- Une autre zone favorable au retour à l'emploi, dans les Alpes-de-Haute-Provence, regroupe les localités de Barcelonnette et de ses environs.
- Dans le Vaucluse, une autre zone assez favorable se situe à l'est d'Orange.
- Le sud-est du Var abrite lui aussi, sur le littoral aux alentours de Grimaud et Ramatuelle, un massif propice à une sortie rapide du chômage, dans une zone touristique où la part d'emploi saisonnier est importante.

Carte n° 1-a : Durées brutes de chômage - Sorties des listes



Carte n° 1-b : Durées brutes de chômage - Reprises d'emploi déclarées



Lecture : Les communes en gris clair sont celles où en moyenne l'on sort du chômage le plus vite. Les communes en noir sont celles où l'on sort le moins vite du chômage. Les taux de sortie du chômage ont été évalués dans chaque localité à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux et ont ensuite été exprimés en espérance de durée de chômage. La carte représente la distribution régionale de ces espérances de durée, en mois. Chaque quintile est figuré par une couleur. La carte 1-A correspond à la définition la plus large des sorties du chômage, qui est celle des sorties des listes de l'ANPE. La carte 1-B correspond à des sorties où un motif de retour à l'emploi a été déclaré par le demandeur.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

La région PACA comporte aussi un certain nombre de zones caractérisées par de longues durées de chômage, qui figurent en noir sur la carte des durées.

- Un premier massif défavorable au retour à l'emploi se situe, à l'est des Alpes-de-Haute-Provence, dans le secteur de L'Hospitalet et de Saint-Etienne-les-Orgues.
- Un autre comprend des localités de la pointe sud-est du Vaucluse, parmi lesquelles Mirabeau et Peypin-d'Aigues.
- Le département des Bouches-du-Rhône, enfin, comporte une vaste zone défavorable au retour à l'emploi autour de Marseille, d'Aix en Provence, et de l'étang de Berre jusqu'en Camargue. Il s'agit là d'une zone d'activité spécialisée dans l'aéronautique, la chimie, les raffineries de pétrole, les équipements mécaniques et les transports. Notons qu'à l'extrême pointe sud-est du département, la commune très touristique des Saintes-Maries de la mer affiche en revanche des durées de chômage parmi les plus faibles de la région.

Cette liste n'est pas exhaustive : d'autres massifs de moindre importance peuvent être mis en évidence, par exemple au sud-ouest des Alpes-de-Haute-Provence ou au sud-est des Bouches-du-Rhône. La géographie générale de la région, avec en particulier l'opposition entre la situation des Bouches-du-Rhône au sud et celle des Hautes-Alpes au nord, se dégage de façon assez nette à la lecture des cartes par bassin de vie (Carte n°4).

L'usage de l'une ou l'autre des deux définitions, la version extensive « *sortie des listes* » ou la version restrictive « *reprise d'emploi déclarée* » n'affecte pas de la même manière les deux types de massifs. Si elle ne modifie pas les contours des zones favorables au retour à l'emploi, la convention restrictive a tendance à faire disparaître ou changer de couleur les zones qui y sont défavorables. Les massifs regroupant les localités où l'on sort le moins vite du chômage apparaissent donc plus sensibles à la manière de définir la sortie du chômage que ceux regroupant les localités où l'on en sort le plus rapidement.

3.2. Les effets de la composition socio-démographique

Les cartes de durées nettes indiquent ce qu'auraient été les performances des localités si les chômeurs avaient eu les caractéristiques socio-démographiques moyennes de leur région (sexe, âge, nationalité, situation matrimoniale, nombre d'enfants, plus haut diplôme obtenu, handicap, type de contrat recherché, métier (code ROME), motif d'entrée en chômage, situation relativement au RMI). Elles mettent ainsi en évidence le rôle des caractéristiques des chômeurs dans les disparités locales.

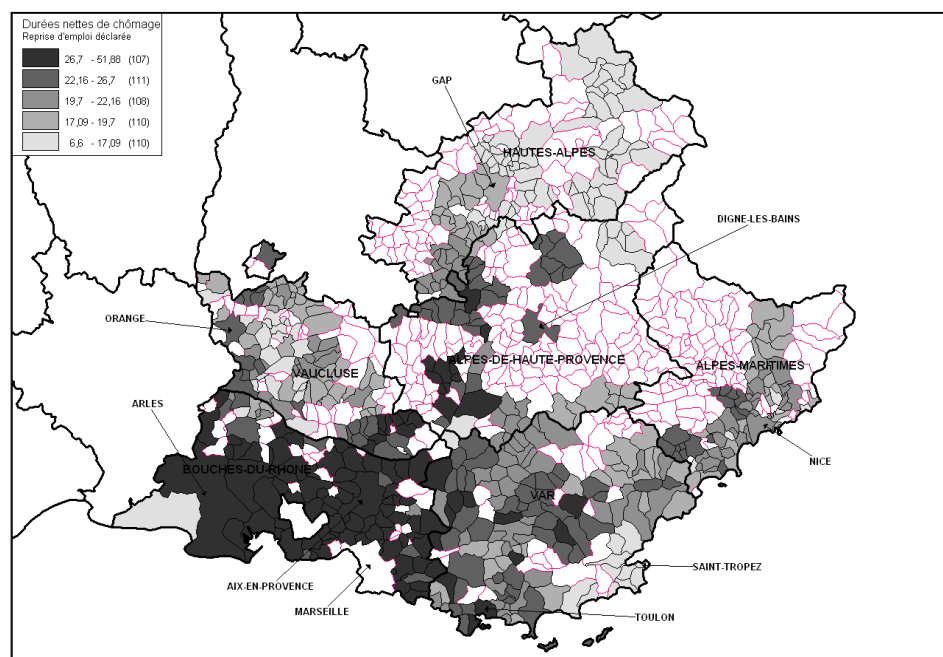
Un premier constat est que lorsque l'on raisonne comme si tous les chômeurs avaient les mêmes caractéristiques, on ne diminue que faiblement la dispersion locale. Les 10 % de localités les moins favorisées ont une durée de chômage de 11,8 mois et les 10 % les plus favorisées ont une durée de 7,5 mois. L'écart relatif est de 57%, ce qui reste très élevé (on était avec les durées brutes à 60%). Le constat est le même avec une autre mesure statistique de la dispersion des localités. Cela signifie que, globalement, les écarts entre localités ne s'expliquent pas par des différences de composition socio-économique (Carte n°2-a). Cela est vrai avec la définition sortie des listes comme avec celle des reprises d'emploi déclarées.

L'observation de ces cartes, dans le cas de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conduit à un autre constat, valable pour les deux définitions des sorties du chômage (Carte n°2-a). Beaucoup des communes n'appartenant pas aux quintiles extrêmes voient leur couleur se modifier du fait du passage des durées brutes aux durées nettes : les populations de ces localités possèdent donc des caractéristiques différentes de celles que l'on rencontre en moyenne dans la région. Si les caractéristiques individuelles des chômeurs n'expliquent pas globalement les écarts entre localités, elles peuvent jouer un rôle sensible localement en modifiant les positions relatives de nombreuses localités.

Néanmoins, on constate que les effets de massifs observés avec les cartes de durées brutes se maintiennent avec celles de durées nettes. La liste des

massifs favorables comme celle des massifs défavorables, est inchangée. Les espaces les plus favorables ou les plus défavorables au retour à l'emploi ne le doivent donc pas à la structure des populations qui les composent. Ce constat confirme l'existence d'un effet de territoire indépendamment des caractéristiques individuelles des chômeurs sur ces territoires.

Carte n°2-a : Effets de territoire et effets socio-démographiques : Durées nettes du chômage – Reprises d'emploi

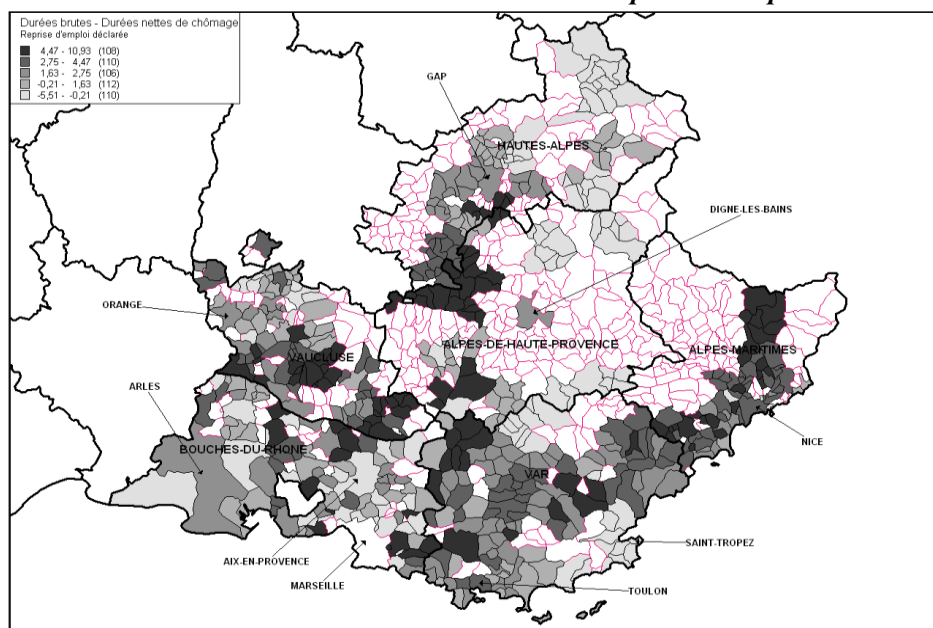


La lecture de la carte n°2-b permet de vérifier et de mesurer l'impact de la composition de la main-d'œuvre locale sur le retour à l'emploi. Cette carte représente la différence entre durées brutes et durées nettes à un niveau communal, selon la convention « reprises d'emploi déclarées ». Rappelons que cette différence est un indicateur de l'effet de la composition socio-économique. Si l'indicateur obtenu est négatif pour une commune donnée, alors celle-ci bénéficie d'une main d'œuvre dont la composition favorise la sortie du chômage. Inversement, un indicateur positif tend à montrer que la composition est défavorable à la sortie du chômage.

Concrètement, on constate une relative opposition entre l'ouest du littoral, d'Arles à Toulon, où la composition de la main-d'œuvre favorise la sortie du chômage et l'est du littoral, entre Sainte-Maxime et Nice, où en revanche elle se révèle être plutôt un frein au retour à l'emploi. Une large partie des Hautes-Alpes bénéficie aussi d'un effet socio-économique favorable. Finalement, les compositions défavorables sont surtout localisées dans les départements du Vaucluse (au sud de Carpentras, aux alentours d'Isles-sur-la-Sorgue et de

Gordes), des Alpes-Maritimes (notamment Saint Martin en Vesubie et les communes environnantes) et dans les Alpes de Haute Provence (dessinant un massif au voisinage de Sisteron).

Carte n°2-b : Effets de territoire et effets socio-démographiques : Durées brutes moins Durées nettes – Reprises d'emploi



Lecture : pour les codes couleurs, cf. légende de la carte n°1. Les « durées nettes » sont établies en calculant les taux de sortie du chômage que la localité aurait si ses demandeurs d'emploi avaient la même structure que celle de la région (en neutralisant les différences des caractéristiques individuelles). La carte n°2-a correspond à la définition la plus large des sorties du chômage, qui est celle des sorties des listes de l'ANPE. La carte n°2-b correspond à la différence : durée brute – durée nette. Elle permet de vérifier si la composition de la main-d'œuvre est localement favorable ou défavorable au retour à l'emploi. Une différence positive signifie qu'elle est défavorable. Les localités les plus favorables figurent en gris clair.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

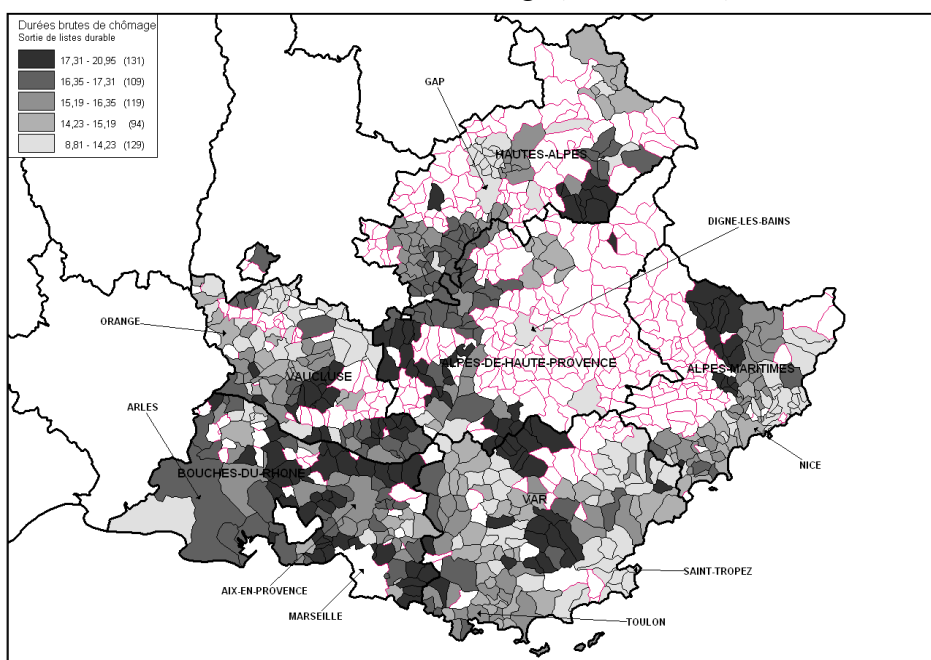
3.3. La prise en compte de la pérennité des sorties

Il est pertinent de se demander si tous ces constats sur l'ampleur des disparités locales et leur concentration dans l'espace sont modifiés lorsque l'on prend en compte la pérennité des sorties du chômage. La carte n°3 permet de répondre à ce type de question. Notons que si l'on ne prend en compte que les sorties durables, la durée médiane du chômage est de 16 mois, contre 10,4 mois en considérant toutes les sorties de plus d'un mois.

Dans l'ensemble, la prise en compte de la pérennité des sorties modifie peu les constats précédents. On peut noter cependant des différences sensibles dans la situation des Hautes-Alpes. Un massif propice au retour à l'emploi que l'on identifie sur la carte n°1-a, au sud-est, vers Saint-Bonnet-en-Champsaur,

change nettement de position dans la carte n°3. Un massif défavorable à la sortie du chômage apparaît à sa place, coloré en noir, situé au sud-est du département, des Orres à Saint-Véran. Cette zone très défavorable à des sorties durables du chômage, et pour autant favorable à des sorties de moins d'un mois, témoigne de la présence d'un fort emploi saisonnier, lié au tourisme des stations de ski.

Carte n°3 : L'effet de la pérennité des sorties
Durées brutes de chômage (sortie de liste)



Lecture : cf. carte n°2. Les sorties durables sont estimées en n'enregistrant comme sorties du chômage que celles de plus de six mois. Les taux de sortie du chômage ont été évalués dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux et ont ensuite été exprimés en espérance de durée de chômage. La carte représente la distribution régionale de ces espérances de durée, en mois. Chaque quintile est figuré par une couleur.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

3.4. Eléments complémentaires d'interprétation

Les déterminants des disparités spatiales du retour à l'emploi sont potentiellement nombreux. Au-delà des effets de composition de la main-d'œuvre, que nous avons pris en compte dans le calcul des durées nettes, de multiples facteurs interviennent qui mettent en jeu le dynamisme local du marché du travail et de la création d'emploi, les problèmes de distance physique aux emplois, la qualité des réseaux d'acteurs locaux et des intermédiaires du marché du travail, l'action des réseaux sociaux et les effets de pair, qui peuvent favoriser la ségrégation spatiale, ou encore, des phénomènes de discrimination

territoriale envers telle ou telle localité. Si l'objet de la présente étude n'est pas d'explorer de façon exhaustive tous ces facteurs, on peut souligner dans le cas de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les relations entre localisation des activités économiques et disparités spatiales du chômage.

La Région Provence Alpes Côte d'Azur se distingue des autres régions françaises par la *croissance relativement élevée de sa population*. Au cours des années 1990, la population totale avait augmenté de 5,8%. Plus rapide que la moyenne nationale (+3,3%) la croissance de la population régionale recouvre de grandes disparités. Les plus fortes évolutions démographiques se concentrent sur l'arc Carpentras - Fréjus et près de 80% de la population réside dans le couloir rhodanien et sur la bande littorale. La coexistence de zones de fortes densités démographiques, d'espaces relativement désertifiés, de territoires enclavés, est révélatrice d'une consommation de l'espace souvent anarchique. Le foncier est rare et cher. L'implantation de nouvelles entreprises, le logement des actifs et des populations à faibles revenus deviennent de ce fait de plus en plus difficiles.

Face à cet espace urbanisé, le reste de la Région est très peu dense. Les départements des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes couvrent 40% du territoire régional pour 6% des habitants. Parmi les 963 communes de la région, seules 34 comptent plus de 20 000 habitants mais concentrent 58 % de la population. Trois unités urbaines, Marseille - Aix, Nice et Toulon regroupent 61% de la population régionale. C'est pourquoi on relève de vastes zones blanches sur les différentes cartes lorsque la population de ces départements y est trop faible (et par conséquent, le nombre de chômeurs aussi) pour pouvoir évaluer nos indicateurs.

Traditionnellement tournée vers le commerce et le négoce, la région se caractérise historiquement par une faible industrialisation. Son industrie s'appuie sur un secteur lourd et, depuis les années 1980, un fort dynamisme lié au développement d'activités nouvelles dans les composants électroniques. Les deux tiers des emplois industriels sont situés dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône. Les deux départements alpins, eux, n'en réunissent que 5%⁶.

La région se caractérise par une faible concentration des activités même si l'industrie régionale se trouve localisée essentiellement sur les grandes zones à proximité des infrastructures de transport et des grands centres urbains :

- Le pôle de la région urbaine marseillaise est d'abord celui des industries traditionnelles dans l'agroalimentaire et l'énergie (Marseille), de l'aéronautique (Marignane, Istres), de la sidérurgie (Fos) et de la pétrochimie (Etang de Berre). C'est aussi celui de la construction électronique (Rousset, Gémenos, La Ciotat). La plupart des industries traditionnelles sont portuaires. Malgré d'importantes restructurations,

⁶ Estimation annuelle d'emploi total au 31 décembre 2005. Source Insee.

l'industrie lourde reste très importante. Le port de Marseille assure à la fois leur approvisionnement et leurs débouchés.

- Le pôle de Nice - Sophia-Antipolis est celui des constructions électriques et électroniques (Cannes, Antibes, Valbonne), de la parfumerie (Grasse, Bar-sur-Loup) et de l'énergie (Nice). Le technopôle de Sophia-Antipolis offre plus de 10 000 emplois dans les technologies de l'information, la santé, la recherche, les télécommunications. Grasse confirme ses spécialisations dans le domaine des huiles essentielles et de la parfumerie.
- Le pôle toulonnais est dominé par les activités de la défense, en pleine restructuration à la suite de la réorganisation de la direction des constructions navales. Il engage sa diversification vers les activités liées à la mer (offshore), à la métallurgie et à l'agroalimentaire.
- Le pôle d'Avignon présente des activités industrielles dominées par l'agroalimentaire, les produits minéraux et l'industrie du papier et des emballages.

Au-delà de ces concentrations, seules quelques entreprises industrielles importantes se développent le long de la vallée de la Durance.

La hausse de l'emploi régional a surtout été le fait de la construction et du secteur tertiaire. Ce dernier représente huit emplois sur dix pour l'ensemble de la région. L'importance traditionnelle du commerce, des transports mais aussi et surtout du tourisme sont les facteurs anciens de l'extension du tertiaire dans la région, auxquels s'est ajouté, plus récemment, le développement des services aux entreprises et aux particuliers. Ainsi, le tourisme qui est surtout propre aux zones alpines et aux zones du littoral fournit une clef d'interprétation à l'existence de plusieurs massifs favorables au retour à l'emploi. C'est le cas dans le Sud des Hautes-Alpes ou encore à l'Est des Alpes-Maritimes.

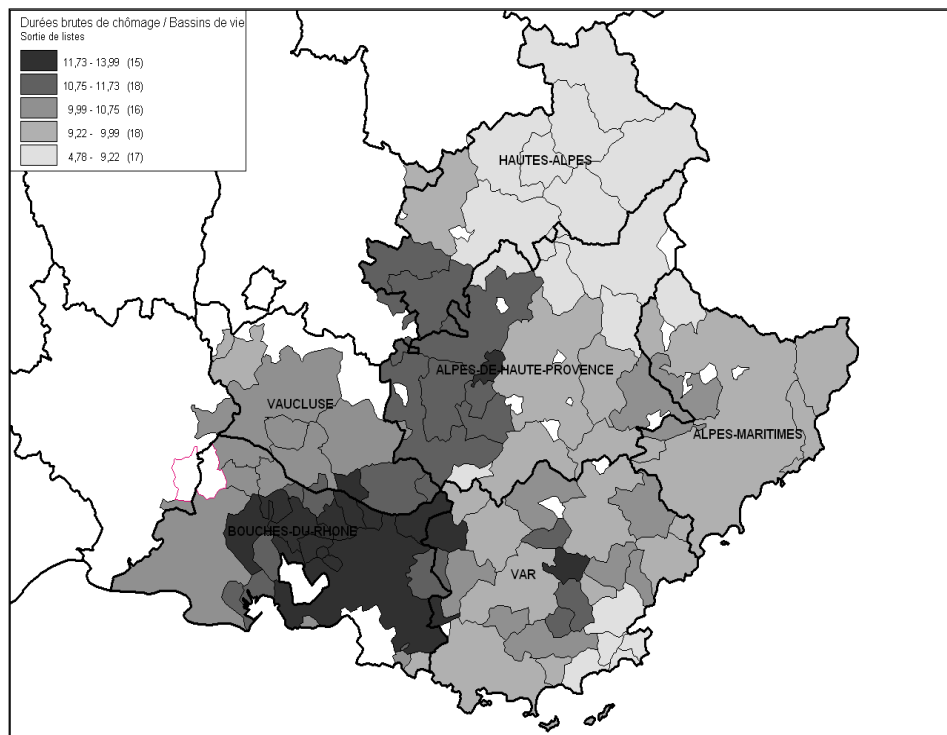
Le développement des technologies de l'information et de la communication soutient l'activité régionale, mais ces activités ne représentent que 4,3% de l'emploi salarié privé et sont moins représentées en PACA qu'en France⁷. L'électronique, par exemple, s'appuie sur le développement de pôles organisés autour de grands établissements – notamment dans l'est de la région (sur le site de Sophia-Antipolis) ou plus à l'ouest (aux alentours de Marseille et Aix-en-Provence) – centrés sur des activités liées aux technologies de l'information et de la communication. En outre, bien que le pôle azuréen se soit construit dans les années 1960 avec quelques établissements de produits d'électronique professionnelle, il s'est ensuite développé grâce à l'arrivée d'établissements liés aux télécommunications ou à l'informatique, en particulier

⁷ Selon la nomenclature Eurostat qui distingue quatre pôles (activités immatérielles, de fabrication, commerciales et édition imprimerie sans images) en regroupant la NAF 700. L'indice de spécificité Paca/France est de 0,78 en 2005. Au sein de ce secteur le pôle des activités de fabrication est important (26% de l'emploi) mais de plus en plus menacé par la concurrence internationale.

sur le site de Sophia-Antipolis. L'expansion est donc la plus vive à l'ouest du département et la durée du chômage s'allonge à l'est.

Pour finir, la carte n°4 expose les chances de sortie du chômage par bassins de vie. Le bassin de vie étant le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements et à l'emploi. Cette nouvelle carte vient confirmer les constats précédemment exposés. A savoir cet important contraste territorial au sein de la région. Finalement, PACA, par ses spécificités, montre qu'une main-d'œuvre qualifiée et un tissu d'entreprises développé ne sont pas les seules conditions à une amélioration du retour à l'emploi. Il convient de souligner, par ailleurs, l'un des défis propre à cette région qui est de réussir à absorber une population active croissante. Et ce, en raison d'un solde migratoire interrégional nettement positif. Pour cela, il apparaît nécessaire d'agir dans le sens d'une croissance du taux d'emploi afin de diminuer les tensions sur les marchés locaux du travail et réduire les poches locales de chômage.

**Carte n°4 : Durée brute de chômage (Sortie de listes)-
Estimations par bassins de vie**



Lecture : Les bassins de vie en gris clair sont ceux où en moyenne l'on sort du chômage le plus vite. Les bassins de vie en noir sont ceux où l'on sort le moins vite du chômage. Les taux de sortie du chômage ont été évalués dans chaque bassin de vie à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux et ont ensuite été exprimés en espérance de durée de chômage.

CONCLUSION

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les chances de sortir du chômage sont globalement proches de celle de la région française médiane, alors que le taux de chômage y est plus élevé. Cette position intermédiaire masque de très fortes disparités entre localités. En matière de durée du chômage, PACA est d'ailleurs l'une des régions les plus contrastées de France. Les différences entre les départements y sont parmi les plus fortes, entre les Hautes-Alpes d'un côté, qui est le département dont on sort le plus vite du chômage en France, et les Bouches du Rhône qui est l'un des départements où l'on reste le plus longtemps au chômage. Les différences entre communes y sont également parmi les plus fortes de France. Pour autant, en PACA comme ailleurs, il existe des régularités dans les disparités spatiales des sorties du chômage. Il n'est pas rare que des localités contiguës présentent des taux de sortie du chômage proches, formant ainsi des massifs uniformément favorables ou uniformément défavorables à la sortie du chômage. Ces agglomérations de communes ont des périmètres variés, qui ne recourent aucune des frontières administratives connues. Il existe des massifs « contenus », dont les frontières empruntent les limites administratives des départements, et des massifs « débordants », qui s'étalent sans être affectés par les limites départementales. En précisant ces frontières, nous avons constaté qu'elles ne correspondaient pas nécessairement à celles des territoires de la politique d'emploi, à celles des zones d'emploi, des cantons, des bassins de vie et de n'importe quel autre zonage existant.

REFERENCES

- Debauche E., Jugnot S., 2006, « La mesure d'un effet global du projet d'action personnalisé », *Document d'étude de la DARES*, n° 2006-112.
- DRTEFP Provence-Alpes-Côtes d'Azur, 2002, « L'emploi saisonnier sur la littorale est-varois », *Conjoncture*, Hors séries, n°7.
- Duguet E., Goujard A. et L'Horty Y., 2006, « Retour à l'emploi : une question locale ? », *Connaissance de l'Emploi*, n°31, juin.
- Duguet E., Goujard A. et L'Horty Y., 2007, « Les disparités spatiales du retour à l'emploi : une analyse cartographique à partir de sources exhaustives », *Document de travail du CEE*, n°85, avril.
- Fougère D., 2000, « La durée du chômage en France » in *Réduction du chômage : les réussites en Europe*, Rapport du Conseil d'Analyse Économique, n° 23, La Documentation Française, Paris, pp. 239-259.
- INSEE – Département de l'action régionale, 2006, « La France et ses régions », Édition 2006.
- Martinelli D., 2004, « Les territoires n'ont pas les mêmes atouts face aux risques de mutations économiques », *Sud Insee-l'essentiel*, n°68, mars
- Mazel O., Vernaudeau., 1997, « Typologie des zones d'emploi sensibles aux risques du chômage », *Les dossiers de la DARES*, n°3-4, octobre, 161 p.

Ministère de l'Economie, des finances et de l'industrie, 2006, « L'industrie dans les régions », SESSI, Edition 2005-2006.

Observatoire Régional des Métiers, 2006, *Perspectives territoriales Emploi et Qualification: synthèses des 22 zones d'emploi de la région PACA*. <http://www.orm-paca.org/accueil.html>

MEASURING SPATIAL “BACK-TO-WORK” DISPARITIES: AN INQUIRY INTO PROVENCE-ALPES-CÔTE D’AZUR.

Abstract – The aim of our research is to measure spatial disparities of unemployment-to-work transitions in Provence-Alpes-Côte d’Azur (PACA). We use exhaustive administrative data sets concerning unemployed seeking a job within the French civil service (through Agence Nationale pour l’Emploi) in order to estimate duration models that allow to assess unemployment-to-work hazard rates for each of PACA’s municipalities. First, we analyse rough rates, without any data control. Then we analyse net rates, calculated as if every municipality had the same age, sex and skill structure as featured by the average regional composition. PACA turns out to have unemployment-to-work hazard rates close to the French region median whereas its unemployment rate is higher. However, this median position reveals strong disparities among municipalities so that the region is one of the most contrasting ones in France. Moreover, there are also stark disparities among departments, in particular between the Hautes-Alpes, where unemployment duration is the lowest, and the Bouches-du-Rhône, where unemployment duration is the longest. Lastly, the region also features the most important disparities among municipalities in France.